

Moules de lampes chrétiennes d'El Jem (Tunisie)

JEAN BOUBE

Directeur Mission arq. à Sala (Maroc)

Les lampes chrétiennes d'Afrique du Nord sont dispersées dans de nombreuses publications, telles celles du P. Delattre ¹, du Dr Carton ², de P. Monceaux ³, dans les catalogues du Musée Alaoui ⁴, le Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, le Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie ⁵, les travaux de J. Baradez et E. Marec, entre autres ⁶, les pages de *l'Enciclopedia dell'arte antica* ⁷, etc. Toutefois, les moules, à l'aide desquels ces lampes ont été fabriquées, n'ont été que rarement publiés ⁸.

¹ Sur la bibliographie du P. Delattre, voir notamment, Ennabli, *Lampes chrétiennes*, p. 35-36 et, sur ses recherches, *ibid.*, p. 18-22.

² Ennabli, *Lampes chrétiennes*, p. 22; L. Carton, Les fabriques de lampes dans l'ancienne Afrique, *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran*, 1916, t. XXXVI, fasc. CXLIV.

³ P. Monceaux, Atelier d'un fabricant de lampes chrétiennes à Sbeitla, *BSAF*, 1906, p. 122-123.

⁴ R. de La Blanchère et P. Gauckler, *Catalogue du Musée Alaoui*, Paris, 1897, n.° 43-46 et 493-658; P. Gauckler, A. Merlin, L. Poinssot, L. Drappier, L. Hautecoeur, *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément 1*, Paris, 1910, n.° 1377-1773; A. Merlin, R. Lantier, *Catalogue du Musée Alaoui, Supplément 2*, Paris, 1922, p. 265-279.

⁵ *DACL*, VIII, col. 1086-1221 et dans les divers tomes du dictionnaire.

⁶ Marec, *Hippone*, p. 213-214.

⁷ *Forme ceramiche*, p. 198 et suiv.

⁸ Mackensen, *Lampenmodel*, p. 207, n. 16. Beaucoup plus nombreuses les publications de moules de lampes du Haut-Empire. Voir, par ex., Ivanyi, *Lampen*, p. 26 et suiv.; J. De-neauve, *Lampes de Carthage*, Paris, 1969, 226, n.° 1148-1154; H. Menzel, *Antike Lampen in Römisch-Germanischen Zentral-Museum zu Mainz*, Mayence, 1954, p. 104, n.° 662-663;

L'étude des lampes en terre cuite de la Maurétanie tingitane ayant été le premier travail important de Michel Ponsich, je lui dédie ces notes consacrées à des moules de lampes chrétiennes, en souvenir des jours lointains de 1958, au cours desquels il m'accueillit pour la première fois sur la terre marocaine et me fit découvrir les sites archéologiques du nord du Maroc.

Les quatre moules, qui vont être décrits ici, proviennent d'El Jem ⁹, où ils ont été acquis en même temps dans les années soixante dix. Ils font partie de deux collections privées toulousaines ¹⁰, que généreusement m'ont ouvertes leurs propriétaires, auxquels j'adresse mes plus vifs remerciements.

Dans une importante monographie, richement illustrée, A. Ennabli a publié, voici une quinzaine d'années, 1266 lampes chrétiennes de Tunisie, conservées dans les musées du Bardo et de Carthage ¹¹. La très grande majorité d'entre elles provient des fouilles ouvertes à Carthage même et de collections locales. Un deuxième lot d'une quinzaine d'exemplaires a été recueilli, en même temps que des moules en plâtre, parmi l'accumulation de matériaux céramiques dégagés des ruines d'un atelier de potier d'Oudna ¹². Enfin, une vingtaine de pièces ont été trouvées à El Jem et un nombre à peu près égal dans sa région ¹³.

Les lampes d'El Jem se distinguent de celles de Carthage et d'Oudna par la qualité de leur argile, homogène et très fine, et par leur surface souvent crevassée ¹⁴. Leur forme est élégante, leur corps galbé et les motifs de leur décor riches et délicats ¹⁵. «*Toutes ces distinctions incitent à chercher une origine de fabrication différente et font prévaloir l'existence d'une production distincte de celle de Carthage ou d'Oudna* ¹⁶». A. Ennabli, qui s'est contenté de mentionner les moules à propos de la fabrication des lampes et de la trouvaille d'Oudna ¹⁷, n'a fourni aucun détail sur ceux, nombreux, qui ont été découverts dans ce site. Ce silence n'a pas manqué d'être souligné ¹⁸. Cependant, les premières lignes de son ouvrage indiquant clairement que le recueil des lampes chrétiennes de Tunisie représente le premier fascicule de leur étude ¹⁹, il apparaît bien évident qu'à l'analyse des moules et du matériel d'atelier sera consacré l'un des volets de cette publication.

M. Ponsich, *Les lampes romaines en terre cuite de la Maurétanie tingitane*. Publications du Service des Antiquités du Maroc, fasc. 15, Rabat, 1961, p. 45-46.

⁹ Ancienne Thyssdrus (Tunisie), à mi-chemin entre Hadrumète et Sfax.

¹⁰ Les n.°s 1, 2, 4 du catalogue appartiennent à la même collection.

¹¹ Ennabli, *Lampes chrétiennes*.

¹² Ancienne Uthina, au sud de Tunis. Cf. *BCTH*, 1897, p. 454-459; *DACL*, VIII, col. 1102-1104.

¹³ Ennabli, *Lampes chrétiennes*, p. 17-18.

¹⁴ *Id.*, *ibid.*, p. 17.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.* p. 13, 17, 24.

¹⁸ Mackensen, *Lampenmodel*, p. 206, n. 12.

¹⁹ Ennabli, *Lampes chrétiennes*, p. 9. On rappellera, ici, les abondantes trouvailles de

De ces moules en forme de nacelle, deux ont été intégralement conservés. Ils se composent de deux valves, planes sur leur plus grande face et qui se superposent. Au creux de la valve supérieure, apparaît en négatif ce que l'on pourrait appeler le plateau de la lampe: le long bec à canal, cerné d'un épais bourrelet, la cuvette en faible dépression, ornée d'un motif inscrit ou non dans un cercle et entouré sur le plat de l'épaule par un décor de motifs ou de pastilles en relief et, à l'extrémité opposée à la pointe du bec, l'orifice dans lequel était coulée la queue de la lampe. La valve inférieure présente la forme en creux des flancs du réservoir et, dans le fond, le sillon annulaire du pied, prolongé vers la queue par le creux destiné à recevoir le bourrelet qui la renforcera ²⁰.

Des deux autres moules nous est parvenue seulement la valve supérieure avec le négatif du bec, celui du disque décoré et le creux profond de la queue.

Chacun de ces éléments a été modelé dans du plâtre que l'usage et le temps ont coloré d'une patine ocre clair ou blanc sale. Au plâtre, ont été mélangés de très nombreux grains de feldspath ²¹ et de moins abondants cristaux de quartz ²², parmi lesquels apparaissent quelques paillettes mica-cées et quelques particules de tuileaux concassés ²³. L'un des moules est composé de plâtre et de sable très fin, qui lui donne un grain comparable à celui de la pierre.

Sur chaque pièce du moule a été ménagé un système de fermeture, destiné à interdire tout glissement d'une valve sur l'autre. Sur le bord de l'élément supérieur, ont été creusées quatre mortaises concaves, disposées deux à deux ²⁴. Dans ces mortaises venaient se loger les quatre tenons, en forme de téton, réservés sur le rebord de la valve inférieure. Sur la paroi latérale de chaque élément, sont gravées des encoches verticales et obliques qui, mises en correspondance au moment de la fermeture du moule, permettaient d'adapter très exactement les deux valves l'une à l'autre, comme on peut le vérifier, par exemple, sur un moule de bilychnis provenant d'El Jem, actuellement au Musée de Mayence ²⁵. La paroi interne de chaque

moules de lampes, provenant d'un important dépôt de déchets d'atelier de potier à Henchir es-Srira (Tunisie). Cf L. Hauteceur, Les ruines d'Henchir es-Srira près Hadjeb el-Aioun (Tunisie), *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1909, XXXIX, p. 382-395 et, notamment, p. 384.

²⁰ Sur ces deux éléments de la lampe, qui constituent la «patère», voir Ennabli, *Lampes chrétiennes*, p. 14.

²¹ En raison des qualités réfractaires du feldspath, dont l'altération produit le kaolin.

²² Certains atteignent 0,2 à 0,3 cm de longueur.

²³ Analyse de M. l'abbé M. Debeaux, que je remercie très amicalement. Résultats analogues à ceux mentionnés par Mackensen, *Lampenmodel*, p. 207.

²⁴ On retrouve les mêmes mortaises sur des moules de lampes romaines de Pannonie. Cf Ivanyi, *Lampen*, pl. LXIX, 4; LXX; LXXII.

²⁵ Schulze-Dörrlamm, p. 919, fig. 104.

valve est recouverte d'une pellicule de plâtre fin, soigneusement lissée, parfois remarquablement conservée ²⁶.

Plusieurs moules de Tunisie ont été publiés au cours de ces dernières années; outre celui, déjà cité, découvert à El Jem avec deux lampes chrétiennes ²⁷, deux autres, provenant de Tunisie, sont conservés dans les collections de la Prähistorische Staatssammlung de Munich. Il s'agit de deux valves supérieures dont les longueurs respectives, 20,7 cm et 18,4 cm, sont sensiblement égales à celle de deux de nos moules ²⁸. Aucune différence de composition ²⁹, de forme et d'emplacement des mortaises ne distingue les exemplaires de la collection de Munich de ceux des collections toulousaines. Les premiers appartiennent au type Pohl I a/Hayes II A ³⁰. Sur le médaillon de l'un d'eux, figure une grande croix monogrammatique gemmée, à rhô fermé, entourée, sur l'épaule de la lampe, par une frise de chrismes chi-rhô ³¹, en alternance avec des motifs carrés ³². Sur le médaillon du second moule, est représentée une antilope d'Afrique du nord (*Oryx Gazella*) à longues cornes, galopant vers la gauche, dans un encadrement d'épaule de motifs peltiformes ³³. C'est aussi au même type Pohl I a/Hayes II A qu'appartiennent deux des moules conservés à Toulouse. Un troisième s'en distingue seulement par le cercle dans lequel s'inscrit le décor du médaillon. Cette variante est des plus rares et à peine la rencontre-t-on une quinzaine de fois dans l'ouvrage d'A. Ennabli. Le quatrième moule, enfin, est orné sur son médaillon d'une rosace, au centre de laquelle devait être foré le trou de remplissage de la lampe. Ces deux variantes ont été respectivement désignées, dans la classification de G. Pohl, sous les sigles 1 b et 1 d ³⁴. Alors que le domaine du type Pohl I a recouvre tout le bassin occidental de la Méditerranée, le littoral atlantique, les confins rhénans et danubiens, la Yougoslavie, les îles de la mer Egée, Chypre et l'Egypte, celui du type 1 b se restreint à la Méditerranée occidentale. La variante 1 d, quant à elle, a été diffusée en France, Italie, Espagne, Tunisie, Egypte, mer Egée, etc. ³⁵.

La chronologie de ces divers types est encore assez imprécise. Les données de la stratigraphie sont très variées: pour les types 1 a et 1 b, elles couvrent la période du milieu du IV^e s. au VI^e s. et, pour le type

²⁶ Ep.: 0,1 à 0,2 cm.

²⁷ Schulze-Dörrlam, p. 918-919, fig. 103.

²⁸ Cf *infra*, moule n.° 3 et moule n.° 2.

²⁹ Mackensen, *Lampenmodel*, p. 207.

³⁰ Pohl, *Frühchristliche Lampe*, p. 224 et pl. 23, 1; fig. 1; *Forme ceramique*, p. 200, type X A 1a; Hayes, p. 310-314.

³¹ Mackensen, *Lampenmodel*, p. 208 et pl. 20 et 22, 1.

³² Ennabli, *Lampes chrétiennes*, pl. h-t, n'a pas recensé ce motif.

³³ Mackensen, *Lampenmodel*, p. 208, pl. 21 et 22, 2. Voir aussi, Garbsch-Mackensen, *Zur spätantiken Keramik*, p. 53 et suiv., pl. 20-22 et Garbsch, *Terra sigillata*, p. 104, n.° 77-78, et p. 102 (pl.).

³⁴ Pohl, *Frühchristliche Lampe*, p. 224, pl. 23, 2 et 4; fig. 1; *Forme ceramique*, p. 200, types X A 1b et X A 2.

³⁵ *Forme ceramique*, p. 201.

1 d, la fin du IV^e s. et le V^e s.³⁶. Toutefois, un critère solide peut être retenu, celui fourni par des lampes de type Pohl 1 a dont le décor d'épaule consiste en empreintes des deux faces d'un tiers de sou d'or de Théodose II, antérieur à 439, ce qui a permis à Ennabli de dater ces lampes des alentours du milieu du V^e siècle³⁷.

S'ajoutant aux moules de la Prähistorische Staatssammlung de Munich, les pièces inédites que je présente ici, sont, en raison de leur état de conservation, de la qualité de leur décor mais, surtout, de l'exacte localisation de leur origine, des pièces non négligeables à verser au dossier des lampes chrétiennes de Tunisie et, plus précisément, à celui des ateliers d'El Jem.

CATALOGUE

1. Moule de lampe (fig. 1, n.° 4; 2; pl. I et II)

Plâtre imprégné de concrétions terreuses sur la face externe. Nombreux grains broyés de feldspath³⁸, cristaux de quartz³⁹ et paillettes micacées, mêlés au plâtre.

Type: Pohl 1 a / Hayes II A.

A) Valve supérieure: L. ext.: 15,4 cm; l. max.: 10,9 cm; h. ext.: 5 cm; ép. approx. de la paroi: 2 cm; L. de l'empreinte: 11,4 cm; diam.: 7,3 cm; prof. int.: 1,5 cm.

La valve supérieure, qui porte l'empreinte du bec, du disque et de la queue, a conservé sur son rebord les quatre mortaises⁴⁰ et, sur la paroi latérale externe, les encoches d'assemblage. La pellicule de plâtre fin, qui enduit l'intérieur des deux parties du moule, n'a pratiquement subi aucune altération. Le médaillon convexe, qui correspond à la cuvette de la lampe⁴¹, est décoré par un buste de jeune femme, de trois-quarts à droite. La tête est franchement de profil. L'exécution de cette figure a été très soignée. Elle témoigne d'un réel sens artistique et n'offre aucun point commun avec les figures généralement grossières auxquelles nous ont habitués les lampes de cette époque tardive.

La chevelure, finement gravée, est coiffée, sur les côtés, en bandeaux superposés et couronnée d'une double tresse qui, sur la nuque, s'enroule

³⁶ *Ibid.*, p. 200.

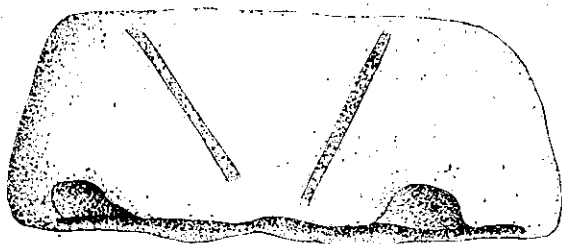
³⁷ Ennabli, *Lampes chrétiennes*, n.° 952 et 1045 (Carthage) et p. 23; Mackensen, *Lampen-model*, pl. 19, 3; *DACL*, VIII, col. 1183, n.° 1127, fig. 6696 (4), mentionne un fragment de lampe trouvé à Carthage, et, n.° 1128-1129, deux autres lampes offrant le même décor d'épaule. Voir aussi, n.° 1132.

³⁸ *Supra*, n. 21.

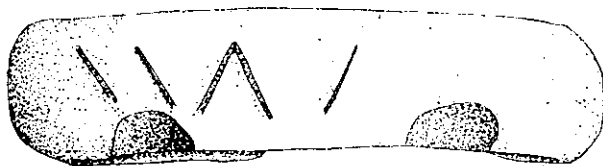
³⁹ *Supra*, n. 22.

⁴⁰ 3 × 1,7 × 0,7 cm.

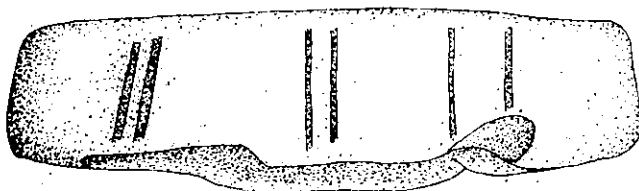
⁴¹ Diam.: 3,8 cm.



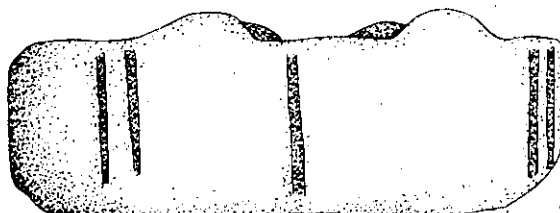
1



2



3

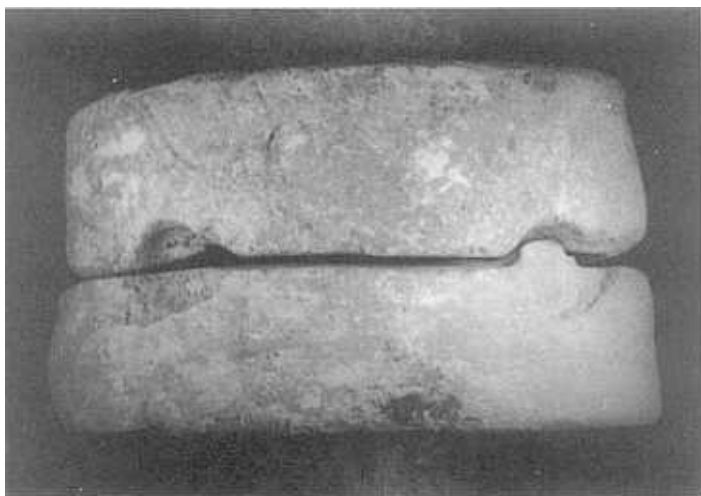
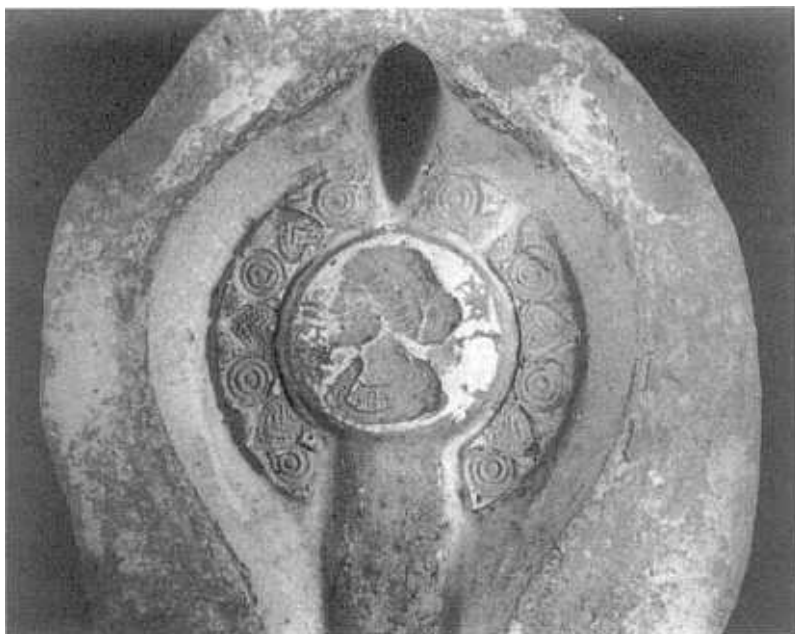


4

Fig. 1: Encoches sur la face externe des moules: 1. Valve supérieure du moule n.º 4; 2. Valve supérieure du moule n.º 2; 3. Valve supérieure du moule n.º 3; 4. Valve inférieure du moule n.º 1.



Pl. I: Moule n. 1: 1. Valve supérieure avec l'empreinte d'un buste féminin; 2. Face interne de la valve inférieure; 3. Moulage.



Pl. II: Moule n. 1: 1. Décor du médaillon; 2. Mise en place des deux valves du moule.

en lourd chignon ⁴². Une tunique plissée laisse le cou dégagé et un voile ou un manteau recouvre les épaules. Des bustes analogues à coiffure semblable, quoique moins soignés, figurent sur les lampes chrétiennes de Carthage ⁴³.

Sur l'épaule de la lampe, alternent, de part et d'autre du bec et de la queue, trois motifs cordiformes perlés ⁴⁴ et quatre disques formés de trois cercles concentriques ⁴⁵.

Le bec communique par son canal avec la cuvette et la queue est pleine et massive.

B) Valve inférieure: L. ext.: 15,8 cm; l. max.: 10,6 cm; h. ext.: 4 cm l. de l'empreinte: 11,5 cm; diam.: 7,4 cm; diam. du pied annulaire: 3,6 cm. Sur le rebord, un seul tenon a été conservé.

Sur le fond, empreinte de la «patère», formée du pied annulaire, dans lequel s'inscrivent deux petits cercles concentriques ⁴⁶, et du bourrelet qui constitue la partie inférieure de la queue de la lampe. La paroi présente encore les traces du dépôt laissé par l'argile fraîche au cours du moulage.

2. Moule de lampe (fig. 1, n.° 2; 3, n.° 3; 4, n.° 2; pl. III)

Plâtre mélangé à du sable très fin, qui donne au moule un grain comparable à celui de la pierre.

Type: Pohl 1 d / Hayes II A.

A) Valve supérieure: L. ext.: 18,9 cm; l. max.: 14,5 cm; h. ext.: 4 cm; ép. de la paroi: 2,8 à 4 cm; L. de l'empreinte: 15,5 cm; diam.: 8,7 cm; prof. int.: 1,3 à 1,8 cm. Une mortaise détériorée. Enduit interne écaillé.

Au centre du médaillon, inscrite dans une couronne de dix-sept feuilles cordiformes, emplies de globules et rattachées à un cercle par un court pédoncule, s'ouvre une corolle de huit pétales, de forme rhomboïdale, contenant, chacun, trois globules ⁴⁷.

Sur l'épaule, de part et d'autre du bec et de la queue, frise de huit motifs alternés: quatre motifs cordiformes perlés ⁴⁸ et trois motifs circulaires inscrivant une rangée de globules ⁴⁹. A l'extrémité de l'épaule, du côté du bec, motif circulaire plus petit, proche du type E6 d'Ennabli.

Des décors de rosaces figurent sur la cuvette de plusieurs lampes de Carthage, mais aucun d'eux n'est semblable à celui d'El Jem.

⁴² Il s'agit bien de tresses et non d'un diadème. Cette coiffure évoque celle d'une tête féminine figurée sur une coupe à fond d'or. Cf *DACL*, III, fig. 2789 j.

⁴³ *DACL*, VIII, col. 1184-1185, n.° 1133; Ennabli, *Lampes chrétiennes*, n.° 107-111.

⁴⁴ Proche du motif Ennabli M6.

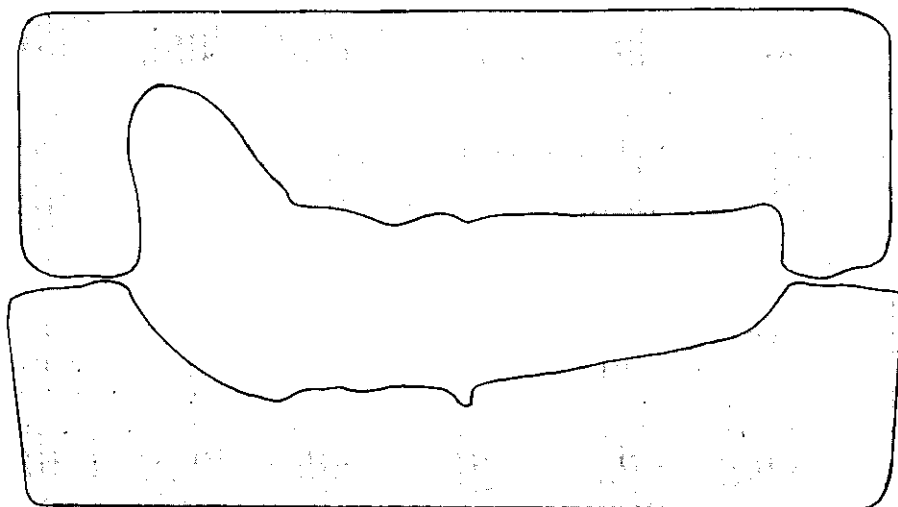
⁴⁵ Variante du type Ennabli E.

⁴⁶ Ennabli, *Lampes chrétiennes*, p. 14.

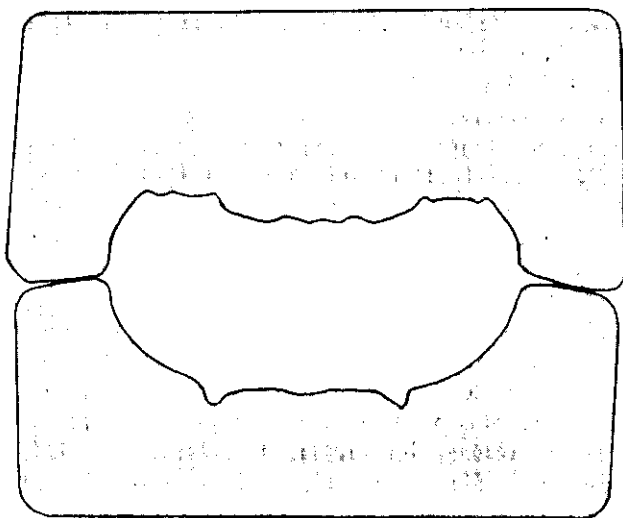
⁴⁷ L'usure a fait disparaître les globules dans trois de ces pétales.

⁴⁸ Type Ennabli M8.

⁴⁹ Type Ennabli F7 ou 8.



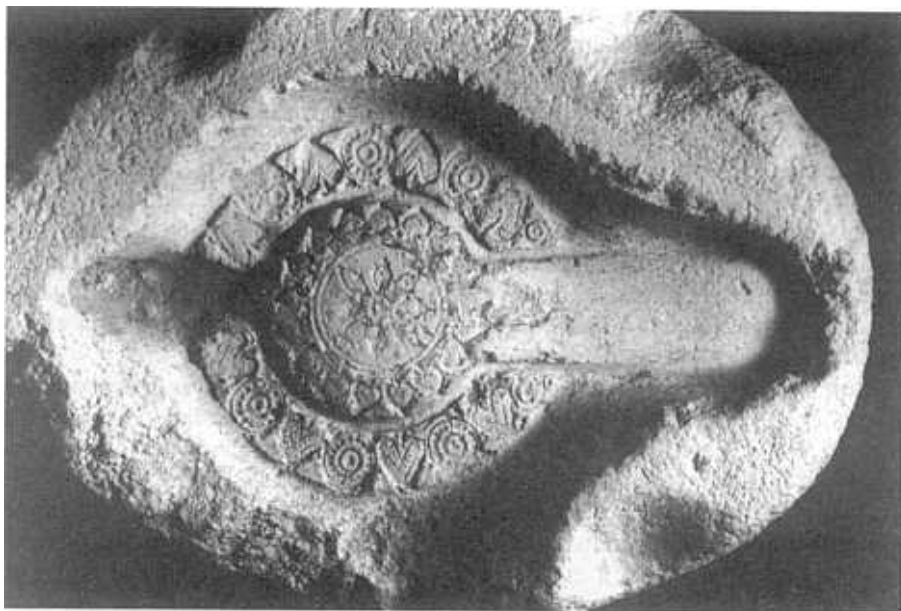
1



2

0 1 2 3 4 5 cm

Fig. 2: Moule n.° 1: 1. Coupe longitudinale; 2. Coupe transversale.



Pl. III: Moule n.º 2: 1. Valve supérieure avec l'empreinte d'une rosace

B) Valve inférieure: L. ext.: 18,3 cm; l. max.: 12,9 cm; h. ext.: 5,3 cm; ép. de la paroi: 2 à 2,8 cm; dim. des tenons: 3,5 × 2,4 × 1,4 cm; L. de l'empreinte: 14,8 cm; diam.: 9,4 cm; prof.: 2,3 cm; diam. du pied annulaire: 5,1 cm.

Sur la paroi extérieure, deux groupes de traits incisés, verticaux et parallèles. Entre ces groupes, une encoche verticale. Sur le fond interne, patère formée par le pied annulaire et le bourrelet l'unissant à la partie inférieure de la queue. Dans le cercle du pied, deux filets circulaires concentriques. L'argile fraîche a laissé une pellicule veloutée sur le fond du moule.

3. Valve supérieure de moule (fig. 1, n.° 3; 3, n.° 2; pl. IV)

Plâtre blanc-ocre clair, mêle de très nombreux grains broyés de feldspath et de moins abondants cristaux de quartz, parmi lesquels quelques paillettes micacées et quelques particules de tuileaux.

Type: Pohl 1 a / Hayes II A.

L. ext.: 20,5 cm; l. max.: 13,6 cm.; h. ext.: 5, 2 cm; ép. de la paroi: 1,8 à 3,5 cm; L. de l'empreinte: 16,5 cm; diam.: 9,7 cm; prof.: 1,4 à 2,2 cm.

La surface externe de cet élément de moule a un aspect rugueux. Sur ses bords ont été ménagées quatre mortaises, dont l'une est partiellement détériorée. Sur les parois latérales sont gravés quatre groupes de deux traits verticaux ou obliques, à hauteur des mortaises, et deux groupes aux extrémités de l'axe transversal.

Sur la paroi interne, pellicule de plâtre fin ⁵⁰, débarrassée des grains de quartz et de feldspath, qui auraient pu en altérer la surface. L'usure du négatif, à en juger d'après la vigueur du relief estampé, est très faible et les accidents qui l'ont affecté sont dûs probablement davantage à l'action du temps et du milieu qu'à l'usage qui en a été fait. La principale altération apparaît dans le motif central et sur deux des motifs cordiformes qui décorent l'épaule. Le moule a été ébréché dans son épaisseur, au voisinage du bec de la lampe.

Le disque central est convexe ⁵¹ et entouré d'un profond sillon qu'interrompent l'amorce de la queue et le canal du bec. Ce disque, qui correspond sur la lampe à la dépression de la cuvette, cernée d'un épais bourrelet, est orné d'un grand poisson estampé dans le sens bec-queue. Sa tête est égale au tiers de sa longueur. L'oeil rond est creusé en son milieu; il apparaissait donc, sur le positif, sous la forme d'un anneau en relief inscrivant un globe. Un ruban perlé, étroit et courbe ⁵², sépare la tête du corps de l'animal qu'une ligne médiane, figurant exactement avec ses arêtes l'épine dorsale du poisson, partage de la tête à la queue. De part et d'autre de cette ligne médiane, deux courbes délimitent deux zones couvertes de rangées de points triangulaires, en ordre décroissant, qui, sur le positif, figuraient en relief les écailles du poisson. La queue, striée de sillons disposés en chevrons, est séparée du corps par un étroit bandeau perlé, encadré de deux filets ⁵³. Ce type de poisson n'apparaît pas sur les lampes chrétiennes de Carthage, publiées par A. Ennabli. Il existe, toutefois, à Munich, dans une collection privée ⁵⁴, une lampe ornée d'un poisson absolument identique,

⁵⁰ Ep.: 0,1 à 0,2 cm.

⁵¹ Diam.: 5,4 cm.

⁵² Détail qui apparaît sur plusieurs lampes de Tunisie. Cf Ennabli, *Lampes chrétiennes*, n.° 693, 712, 713, 732, 733.

⁵³ *Id.*, *ibid.*, n.° 720, 757.

⁵⁴ Mes remerciements très cordiaux vont au Dr J. Garbsch, de la Prähistorische Staatssammlung de Munich qui, très libéralement, m'a communiqué la photographie de cette lampe.

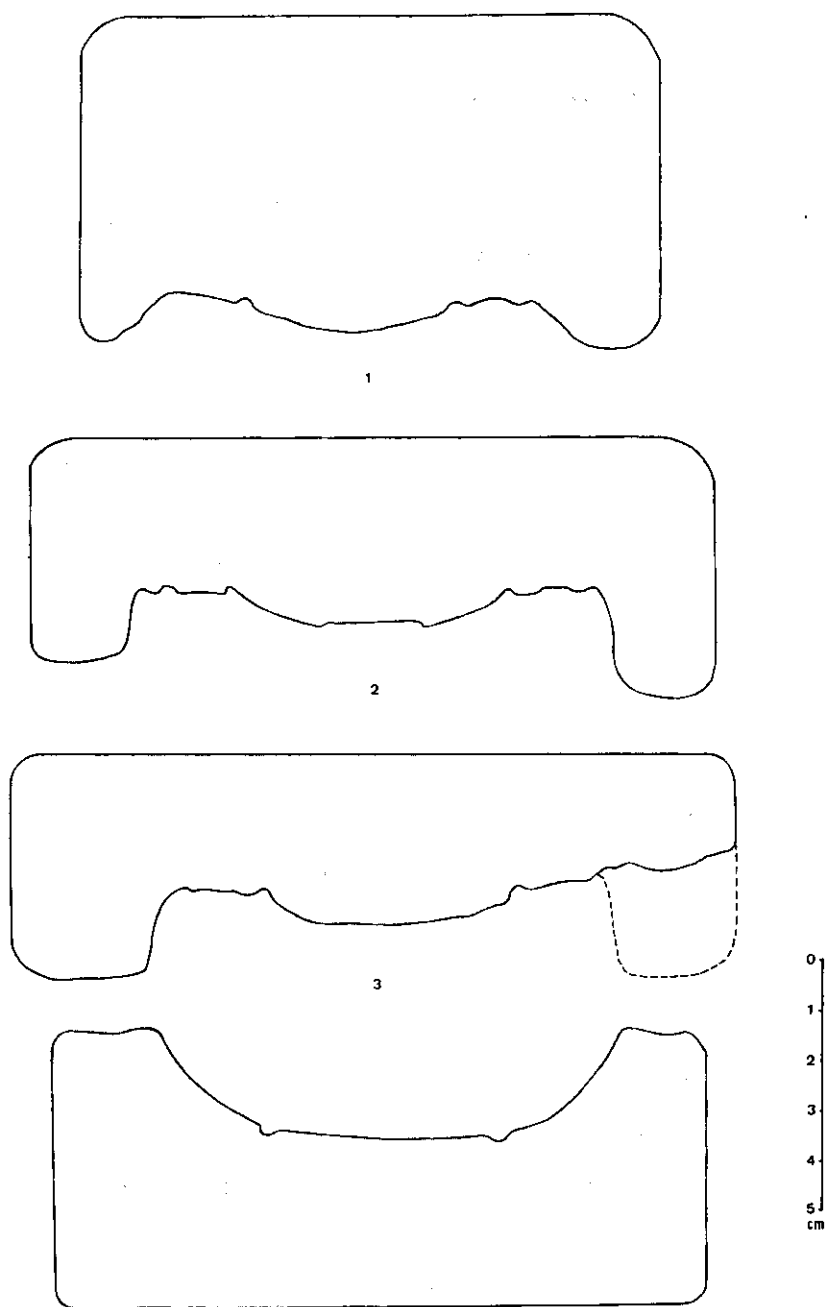


Fig. 3: Coupe transversale des moules: 1. Valve supérieure du moule n.° 4; 2. Valve supérieure du moule n.° 3; 3. Valves supérieure et inférieure du moule n.° 2.



Pl. IV: Moule n.º 3: 1. Valve supérieure avec l'empreinte d'un poisson; 2. Détail du médaillon.

tant par sa forme et ses dimensions que par les détails de son dessin. On y retrouve le même nombre d'écailles et de globules et les mêmes erreurs de gravure. Le ruban perlé ⁵⁵, qui représente la bouche du poisson sur la lampe de Munich, nous aide à restituer la partie dégradée de la tête de poisson de notre moule, sur lequel, en effet, ce même détail apparaît faiblement en lumière frisante.

Bien que le décor de l'épaule sur le moule d'El Jem et celui de la lampe soient différents, il est hors de doute qu'il s'agit du même poinçon d'où l'on peut supposer que les deux pièces sont sorties de même atelier. Le décor d'épaule du moule consiste en une frise, interrompue par l'anse et le bec, de 16 motifs du type M 10 d'Ennabli, longues feuilles cordiformes à court pédoncule et nervures médianes, emplies de 13 globules.

Il y a peu à dire du bec de la lampe, dont l'empreinte nous indique qu'il était faiblement creusé et cerné d'un épais bourrelet ⁵⁶, et de la queue pleine et massive. Un examen attentif du moule semblerait indiquer que l'empreinte a été obtenue par surmoulage. On constate, en effet, en lumière frisante et aussi au toucher, la présence d'une convexité circulaire, légère mais sensible, à l'emplacement du trou de mèche ⁵⁷. Toutefois, la vigueur du relief semble contredire cette supposition.

4. Valve supérieure de moule (fig. 1, n.º 1; 3, n.º 1; pl. V)

Matériau identique à celui du moule précédent.

Type: Pohl 1 b / Hayes II A.

L. ext.: 17,4 cm; l. max.: 11,5 cm; h. ext.: 6,5 cm; ép. de la paroi lat.: 1,5 à 2,5 cm; L. de l'empreinte: 13 cm; diam.: 8 cm; prof.: 1 cm.

Les quatre mortaises ont été conservées ⁵⁸. Sur la paroi externe, de chaque côté, deux incisions obliques convergent vers le bas. Patine rougeâtre. Desquamation partielle du décor.

Sur le médaillon, est inscrit dans un cercle un grand canthare, ansé et godronné, à large ouverture et au pied exagérément retroussé, du type de ceux qui figurent fréquemment sur les bas-reliefs des sarcophages d'Aquitaine et de Ravenne, sur les épitaphes chrétiennes et dont un précieux exemplaire en or a été retrouvé à Gourdon (Côte d'Or) ⁵⁹.

⁵⁵ Le ruban perlé, qui représente la bouche du poisson sur la lampe de Munich, apparaît en lumière frisante, malgré la détérioration de la couche d'enduit, sur le moule d'El Jem. La bouche des poissons est figurée de façon à peu près analogue sur un plat à reliefs d'applique du Musée du Louvre. Cf J.-W. Salomonson, *Bulletin Anticque Beschaving*, XLIV, 1969, p. 58, fig. 78.

⁵⁶ L. du bec: 6,7 cm; l.: 3 cm.

⁵⁷ On notera, cependant, à l'encontre de cette hypothèse que, sur certains moules de lampes romaines, l'emplacement du trou de mèche est indiqué parfois par un cercle (Ivanyi, *Lampen*, pl. LXIX, 6; LXX, 5; LXXIII, 1,2 ou par une faible convexité (*Ibid.*, pl. LXIX, 1; LXX, 2; LXXI, 4, 7; LXXIV, 3).

⁵⁸ 3 × 2 × 0,8 cm.

⁵⁹ Cabinet des Médailles, Bibliothèque Nationale.

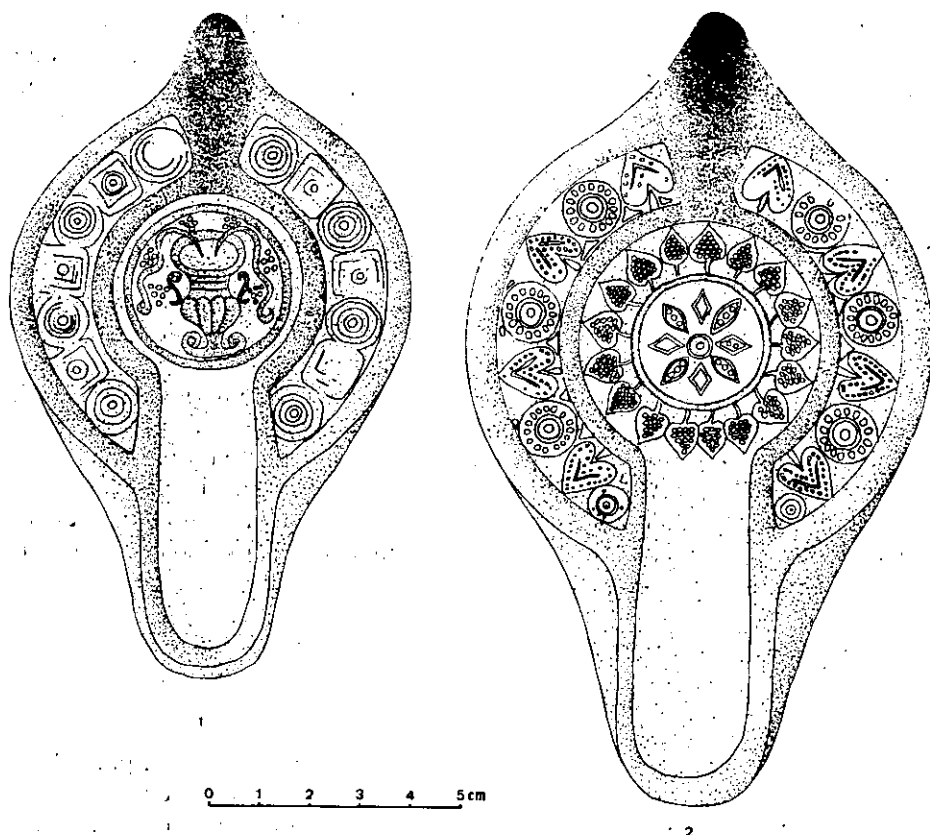


Fig. 4: Décors: 1. Moule n.° 4; 2. Moule n.° 2.

Comme sur les sarcophages, la vigne, peut-être à symbolisme eucharistique, sort de ce vase en deux rameaux de pampres, chargés de grappes de raisin.

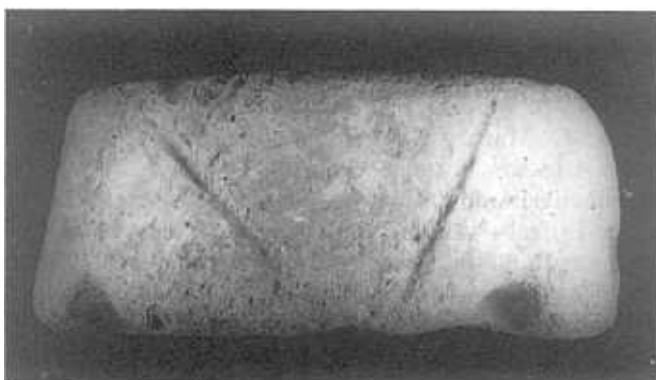
Sur l'épaule, autour du médaillon, sont figurés en alternance, de part et d'autre du bec et de la queue massive et triangulaire, quatre motifs discoïdaux, composés de cinq cercles concentriques ⁶⁰, et trois motifs carrés dans lesquels sont inscrits trois cercles eux-mêmes concentriques ⁶¹. Plusieurs lampes de Carthage ont leur médaillon orné d'un canthare analogue à celui d'El Jem. Le vase est tantôt figuré seul ⁶², tantôt avec des rameaux de vigne ⁶³.

⁶⁰ Type Ennabli E 2.

⁶¹ Type Ennabli A 4.

⁶² Ennabli, *Lampes chrétiennes*, n.° 803, 808, 811, 815.

⁶³ *Id.*, *Ibid.*, n.° 844.



Pl. V: Moule n.° 4: 1. Valve supérieure avec l'empreinte d'un canthare ansé; 2. Face externe du moule.

ABBREVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- BCTH*: *Bulletin archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*.
- BSAF*: *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*.
- DACL*: H. Leclercq, in F. Cabrol et H. Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. VIII, art. *Lampes*, col 1086-1221.
- Ennabli, *Lampes chrétiennes*: A. Ennabli, *Lampes chrétiennes de Tunisie (Musées du Bardo et de Carthage)*, Etudes d'Antiquités Africaines, Paris, 1976.
- Forme ceramiche*: *Atlante delle forme ceramiche. I. Ceramiche fine romana nel bacino mediterraneo (medio et tardo Impero)* in *Enciclopedia dell'arte antica, classica e orientale*.
- Garbsch, *Terra sigillata*: J. Garbsch, *Terra sigillata. Ein Weltreich im Spiegel seines Luxusgeschirrs*, München, 1982, Ausstellungskataloge der Prähistorischen Staatssammlung, vol. 10.
- Garbsch-Mackensen, *Spätantike*: J. Garbsch, M. Mackensen, *Zur spätantiken Keramik aus Nordafrika. Vier Beiträge*, in *Acta RCRF*, Suppl. 5, Augst/Kaiseraugst, 1980, p. 51-70, pl. 19-24.
- Hayes: J.-W. Hayes, *Late Roman Pottery*, London, 1972, p. 310-315, pl. XXI.
- Ivanyi, *Lampen*: D. Ivanyi, *Die pannonischen Lampen. Eine typologisch-chronologische Übersicht*, in *Dissertationes Pannonicae*, ser. 2, n.º 2, Budapest, 1935.
- Mackensen, *Lampenmodel*: M. Mackensen, *Spätantike nordafrikanische Lampenmodel und Lampen. Zur Herstellung der reliefverzierten Lampen Typ Pohl Ia / Hayes II A*, in *Bayerische Vorgeschichts-Blätter*, 45, München, 1980, p. 205-224, pl. 19-24.
- Marec, *Hippone*: E. Marec, *Monuments chrétiens d'Hippone, ville épiscopale de Saint Augustin*, Paris, 1958.
- Pohl, *Frühchristliche Lampe*: G. Pohl, *Die frühchristliche Lampe vom Lorenzberg bei Epfach, Landkreis Schongau. Versuch einer Gliederung der Lampen vom mediterranen Typus*, in *Aus Bayerns Frühzeit, F. Wagner zum 75. Geburtstag*, München, 1962, p. 219-228.
- Schulze-Dörrlamm: M. Schulze-Dörrlamm, in *Jahrbuch des RGZM zu Mainz*, Mainz, 33, 1986, vol. 2, p. 917-919.